

undefined - mardi 22 mars 2022

De Creutzwald à Boulay

BOULAY-MOSELLE

Deux députés français et allemand réunis au Ban Saint-Jean



Les députés allemand et français devant la stèle du Ban Saint-Jean. Photo RL

Les porte-drapeaux avaient regretté le peu d'élus présents à la manifestation de soutien à l'Ukraine au Ban Saint-Jean. Dans un autre registre, élus allemands et mosellans n'oublient pas ce qui s'est passé sur ce site de mémoire.

Christophe Arend, député de Forbach a invité sa collègue Sandra Weeser, députée du Parti Libéral allemand, à visiter le camp du Ban Saint-Jean. Les deux députés sont membres de l'assemblée parlementaire franco-allemande et Christophe Arend en est le président français. Leurs attachées parlementaires étaient à leurs côtés. L'association franco-ukrainienne (AFU) était là pour les accueillir et les guider.

Exceptionnellement, le maire de Deting avait donné son autorisation à la traversée du camp à la délégation franco-allemande. Tout au long de la visite, Maurice Schmitt a eu l'occasion de rappeler l'Histoire du camp à Christophe Arend. Il a su également lui exposer toute la problématique actuelle entre les tenants de la rentabilisation foncière avec leurs projets de retombées financières et les

partisans de la sanctuarisation du site où seules seraient à l'honneur les notions de respect, de recueillement, de silence, de paix. Le tout fortement ancré dans une dimension pédagogique.

• « Un lieu qui doit être de plus en plus connu »

En allemand, Gabriel Becker a plongé Sandra Weeser dans les méandres de cette tragique histoire. Très impressionnée par l'ensemble des renseignements entendus, elle a prodigué ses remerciements et ses encouragements à l'AFU pour que l'association continue à défendre la mémoire de ce lieu « qui doit être de plus en plus connu ». Les deux parlementaires se sont déclarés prêts à épauler les efforts de l'AFU, en préconisant entre autres de solliciter des fonds européens pour la sauvegarde du site.

Chrystalle Zebdi-Bartz, du comité de l'AFU, participe à la démarche mémorielle : elle rédige actuellement un mémoire de 3^e cycle universitaire sur le sujet avant de se lancer dans la rédaction d'une thèse sur cette page inhumaine de la dernière guerre qui s'est écrite sur le sol local.